

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs) Séance du Conseil Municipal Du mercredi 19 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Mme LIME Angèle, Maire

Etaient présents : Mmes BEFFY Stéphanie, GIRARDET Fabienne, PIGUET Colette, LIME Angèle, STEHLY Audrey.

Mrs COQUIARD Vincent, GAILLARD Alexandre, LIDOINE Xavier, LOPES Guillaume, PERRIN Pascal

Absent(e)(s) excusé(e)(s): BILLAMBOZ Jean-Xavier, PIGUET Aurélien,

Absent(e)(s) : Néant

Délégation de pouvoir : BILLAMBOZ Jean-Xavier à BEFFY Stéphanie, PIGUET Aurélien à LIDOINE Xavier

Secrétaire de séance : LOPES Guillaume

ORDRE DU JOUR

1° URBANISME

- **Point sur les dernières autorisations accordées**

2° BUDGET : vote budgets, comptes administratifs, affectation des résultats

3° BOIS : signature proposition régime forestier

4°ENS : plan de financement 2025

5° GESTION DU PERSONNEL

6° LOGEMENT COMMUNAUX : devis à valider pour la mise en place d'un nouveau système de chauffage

7° SALLE POLYVALENTE : travaux réfection d'un sanitaire

8° POINTS DIVERS

- Sensibilisation aux gestes de premiers secours

Le Compte-rendu de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

1° URBANISME

- **Point sur les dernières autorisations**

Permis de construire refusé :

- PETERLÉ Gaston – chemin de Chenecey : bâtiment agricole (stockage, manège équestre) : problème de statut du demandeur (non exploitant agricole)

2° BUDGET : vote budgets, comptes administratifs, affectation des résultats

- **Vote des comptes de gestion et administratif 2024- budget assainissement**

Le Conseil Municipal, après avoir constaté leur conformité et après en avoir délibéré, décide de voter les comptes administratifs et comptes de gestion pour le budget annexe assainissement.

Vote par 11 voix pour. Mme le Maire se retire et n'assiste pas au vote.

- **Vote des comptes de gestion et administratif 2024- budget principal**

Le Conseil Municipal, après avoir constaté leur conformité et après en avoir délibéré, décide de voter les comptes administratifs et comptes de gestion pour le budget principal.

Vote par 11 voix pour. Mme le Maire se retire et n'assiste pas au vote.

- **Affectation des résultats (budget principal et budget assainissement)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, par 12 voix pour, de procéder à l'affectation des résultats pour le budget principal, pour le budget annexe assainissement et pour le budget consolidé (budget principal + budget annexe) étant donné le transfert de compétence assainissement collectif à la communauté de communes Loue Lison.

- **Vote du budget 2025 (budget principal)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter le budget principal 2025.

Vote par 12 voix pour.

3°BOIS : signature proposition régime forestier

Le Conseil Municipal demande l'autorisation de faire appliquer le régime forestier aux parcelles cadastrales suivantes :

Section cadastrale	Numéro	Lieu-dit	Contenance totale (ha, a ca)	Contenance à appliquer au régime forestier (ha, a ca)
Territoire communal de MONTROND-LE-CHATEAU				
C	201	A L'ESSART DU LOUP	0,2520	0,2520
C	214	A L'ESSART DU LOUP	0,2730	0,2730
C	453	AUX ESSARTS	0.046	0.046
C	632	AUX ESSARTS	1,6110	1,6110
C	649	A L'ESSART DU LOUP	11,9833	10
C	652	A L'ESSART DU LOUP	0,2057	0,2057
Surface avec application du régime forestier :				12.3877

Le Conseil municipal

assure que les parcelles ou parties de parcelles citées ci-dessus sont parfaitement bornées et délimitées. Elles ne peuvent donc faire l'objet d'aucune contestation.

Les motifs de la demande sont les suivants : amélioration du patrimoine forestier.

Le Conseil municipal, **par 1 voix contre, 1 abstention et 10 voix pour**, donne pouvoir au maire de signer toutes les pièces afférentes au dossier.

- Mme le Maire informe le conseil municipal qu'elle a signé le devis pour le programme sylvicole 2025 (réalisation de sillons) pour un montant de 2 618,00 € TCC.

4°ENS : plan de financement 2025

Mme le Maire présente le plan financier prévisionnel pour l'année 2025 concernant les actions prévues sur l'espace naturel sensible de la Motte du Château.

Le conseil municipal, par 12 voix pour, approuve le plan de financement ENS 2025 ci-dessous et autorise Mme le Maire à déposer la demande de subvention auprès du département.

Mesures - Actions	Jours	Coûts	Prestation Lycée F-X	Aide du conseil départemental 80%	Commune de Monron-le-Château Autofinancement (20%)
<p>Gestion administrative :</p> <p>Montage du dossier financier annuel et échanges avec la Commune et le Département.</p> <p>Echanges avec les partenaires (Communes, Département).</p> <p>Préparation et participation au Comité de pilotage.</p> <p>Prise de contact et mise en place d'une convention de partenariat annuelle avec le Lycée François-Xavier.</p> <p>Bilan d'activités.</p>	3	1726,00 €		1380	345
<p>Gestion :</p> <p>Accompagnement et encadrement par le CEN Franche-Comté des travaux de gestion et d'entretien réalisés par le lycée agricole François-Xavier de Besançon.</p> <p>Rédaction (mise à jour) du cahier des charges du pâturage.</p> <p>Accompagnement et suivi de la mise en œuvre d'un pâturage extensif en partenariat avec l'éleveur</p>	2	1150,00 €	600	920	230
<p>* Information et sensibilisation :</p> <p>Participation du CEN Franche-Comté aux journées européennes du patrimoine : sorties terrain.</p>	1	575,00 €		460	115
SOUS TOTAUX CEN		3 450,00 €	600,00 €	3240	810
<p>Employé communal entretien des sentiers sur PBNS période printemps-automne, aide durant les jours d'intervention du lycée, réalisation d'aménagements</p>	4	480		384	96
<p>Prestation des chantiers départementaux d'insertion pour entretenir les cônes d'éboulis sur l'ENS (éviter l'enfrichement)</p>	4	2000		1600	400
			6530	5224	1306

5° GESTION DU PERSONNEL

Mme le Maire explique que suite à une loi récente, les emplois de secrétaire de mairie peuvent évoluer de catégorie C à catégorie B (rédacteur territorial). Mme le Maire explique entamer les démarches pour que cette évolution puisse concerner Mme CUNIN Florence, secrétaire de mairie à mi-temps à MONTROND LE CHATEAU.

6° LOGEMENT COMMUNAUX : devis à valider pour la mise en place d'un nouveau système de chauffage

Mme le Maire informe le conseil municipal que le poêle à granules présent dans le logement communal n°01 dysfonctionne régulièrement. Un nouveau mode de chauffage doit être mis en place.

Après présentation de plusieurs devis, Mme le Maire propose de valider le devis de l'entreprise GALLET de PERROUSE - 70190 pour un montant de 7 007,90€ HT soit un montant de 7 708,69 € TTC €.

Après échanges, **par 12 voix pour** valide le devis de l'entreprise GALLET de PERROUSE - 70190 pour un montant de 7 007,90€ HT soit un montant de 7 708,69 € TTC € pour la mise en place d'un nouveau système de chauffage dans le logement communal n°01.

7° SALLE POLYVALENTE : travaux réfection d'un sanitaire

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal que le remplacement du sanitaire homme de la salle des fêtes sera effectué par la SARL DEVILLERS Norbert – 25620 FOUCHERANS pour un montant de 1886,52 € TTC.

8° POINTS DIVERS

- Sensibilisation aux gestes de premiers secours avec la caisse locale de GROUPAMA en partenariat avec les pompiers : la date retenue est le 12/04/2025. Un mail sera envoyé aux administrés pour l'inscription. 15 personnes maximum par session

Séance levée à 23 h 00

numéro de délibération	Objet
2025/19-02-01	Vote des comptes de gestion et administratif 2024- budget assainissement
2025/19-02-02	Vote des comptes de gestion et administratif 2024- budget principal
2025/19-02-03	Affectation des résultats (budget principal et budget assainissement)
2025/19-02-04	Vote du budget 2025 (budget principal)
2025/19-02-05	Demande d'application du régime forestier
2025/19-02-06	ENS : plan de financement 2025
2025/19-02-07	Logement communal n°1 : mise en place d'une pompe à chaleur
2025/19-02-08	Annule et remplace délibération 2025/19-02-06 ENS : plan de financement 2025

Le Maire
Angèle LIME

Secrétaire de séance
Guillaume LOPES

